



Décision du comité d'agrément

Faculty of Education York University

Concernant l'agrément général des programmes suivants :

Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, y compris aux cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du French as a Second Language, menant à un grade

Programme consécutif de formation professionnelle pour les personnes d'ascendance autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, menant à un grade

Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année), menant à un grade

Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année) et une matière d'éducation générale aux cycles intermédiaire-supérieur, menant à un grade

**Comité d'agrément
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Le 4 décembre 2025**

Table des matières

Décision du comité d'agrément concernant la demande d'agrément présentée par la Faculty of Education de la York University	3
Conditions	5
Condition 1	5
Condition 1.1	6
Condition 2	7
Condition 3	9
Condition 3.1	12
Condition 4	24
Condition 5	25
Condition 6	27
Condition 7	30
Condition 8	32
Condition 9	35
Condition 10	36
Condition 11	40
Condition 12	42
Condition 13	44
Condition 14	45
Condition 15	46
Décision du comité d'agrément	47

Décision du comité d'agrément concernant la demande d'agrément présentée par la Faculty of Education de la York University

Introduction

Le 12 juin 2025, la Faculty of Education (la «Faculté d'éducation») de la York University (l'«Université York») a présenté une demande de renouvellement de l'agrément des programmes de formation professionnelle suivants :

- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, y compris aux cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du French as a Second Language, menant à un grade;
- Programme consécutif de formation professionnelle pour les personnes d'ascendance autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, menant à un grade;
- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année), menant à un grade;
- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année) et une matière d'éducation générale aux cycles intermédiaire-supérieur, menant à un grade.

Conformément au Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement et au Règlement 563/21 : Dispositions générales, un sous-comité d'agrément (le «sous-comité») a été formé pour :

1. examiner les programmes de formation à l'enseignement susmentionnés; et
2. jouer un rôle consultatif auprès du comité d'agrément en lui faisant rapport de ses conclusions et en formulant des recommandations à l'égard de l'agrément des programmes examinés.

Le sous-comité était constitué de quatre personnes, comme suit :

- un membre de l'Ordre inscrit sur la liste de membres suppléants du comité d'agrément possédant de l'expertise dans le domaine de la formation à l'enseignement des personnes d'ascendance autochtones;
- un membre de l'Ordre inscrit sur la liste de membres suppléants du comité d'agrément;
- une personne qui n'est pas membre de l'Ordre inscrite sur la liste de membres suppléants du comité d'agrément et possédant de l'expérience en évaluation des programmes de formation à l'enseignement;

- une personne proposée par la Faculté d'éducation de l'Université York possédant de l'expertise spécialisée en éducation technologique.

Pour émettre ses recommandations, le sous-comité a évalué la demande d'agrément et d'autres documents supplémentaires fournis par la Faculté d'éducation de l'Université York. Le sous-comité a effectué une visite virtuelle des lieux du 29 septembre au 2 octobre 2025. Au cours de la visite, le sous-comité s'est entretenu avec des membres du corps professoral, des anciens étudiants, des étudiants en enseignement actuels, des enseignants associés, des superviseurs de stage, ainsi que des membres du personnel du service de la technologie de l'information et de la bibliothèque.

L'Ordre a donné l'occasion aux membres du public de s'exprimer sur la qualité des programmes examinés. On a publié des avis sur le site web de la Faculté d'éducation et sur celui de l'Ordre pour informer le public de la possibilité de soumettre des commentaires au sous-comité. La Faculté d'éducation a également envoyé des courriels aux différents partenaires. Le sous-comité a examiné les 97 soumissions reçues.

À l'issue de son examen, le sous-comité a rédigé l'ébauche du rapport de ses constatations et recommandations, et l'a présentée à la Faculté d'éducation de l'Université York aux fins d'examen. Le rapport final présenté au comité d'agrément tient compte des commentaires du doyen en réponse à l'ébauche du rapport.

Pour rendre sa décision, le comité d'agrément a examiné le rapport final du sous-comité daté du 30 octobre 2025, la présentation de la présidente du sous-comité d'agrément et les conditions du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement.

Conditions

Les motifs de la décision et les faits sur lesquels elle se fonde figurent ci-dessous :

Condition 1

Le fournisseur du programme est un établissement autorisé.

Constatations

La documentation indique que la Faculté d'éducation de l'Université York est un établissement autorisé en vertu du paragraphe 1 (1) du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement. Un «établissement autorisé» s'entend d'une faculté d'éducation en Ontario qui fait partie d'une université autorisée à octroyer des grades en vertu d'une loi de l'Assemblée, ou qui lui est affiliée. La Loi sur l'Université York (1965) autorise l'établissement à offrir des programmes menant à des grades universitaires en vertu d'une loi de l'Assemblée législative de l'Ontario.

La Faculté d'éducation fait partie de l'Université York en vertu d'un décret approuvé par Son Honneur, le lieutenant-gouverneur, le 18 août 1971, et d'un «accord» daté du 17 août 1971, entre le ministre de l'Éducation et le président de l'Université York, créant ainsi la Faculté d'éducation de l'Université York.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 1.

Condition 1.1

Le programme dure quatre semestres universitaires et comprend les jours d'expérience pratique exigés par la sous-disposition 2 v du paragraphe 1 (2).

Constatations

La documentation indique que les programmes offerts par la Faculté d'éducation de l'Université York durent au moins quatre semestres («sessions») universitaires et comprennent les 80 jours d'expérience pratique requis.

L'Université York offre des programmes concurrents et consécutifs. La composante de formation initiale à l'enseignement du programme concurrent est identique à celle du programme consécutif, et consiste en quatre sessions à temps plein structurées de l'une des deux manières suivantes :

- 1) Suit une structure automne-hiver-automne-hiver avec un minimum de 80 jours de stage. Au cours de la première année, les étudiantes et étudiants sont placés dans une école un jour par semaine pendant 18 semaines, puis effectuent 15 jours de stage supplémentaires en avril, pour un total de 33 jours. Au cours de la deuxième année, le stage consiste en deux jours par semaine pendant 11 semaines, plus 10 jours de stage supplémentaires à la session d'automne, et deux jours par semaine pendant 11 semaines, plus 20 jours de stage supplémentaires à la session d'hiver.
- 2) Suit une structure été-automne-hiver-été avec un minimum de 80 jours de stage. Le stage commence à la session d'été et consiste en deux jours par semaine pendant 11 semaines, suivi d'une semaine de stage de fin de session. À la session d'automne, le stage consiste en deux jours par semaine pendant 11 semaines, plus un bloc de trois semaines. À la session d'hiver, le stage est organisé en un bloc de cinq semaines.

Les programmes sont proposés sur différents campus, notamment Keele, Glendon, Urban Indigenous Education Centre du Toronto District School Board, Catholic Education Centre (CEC) au bureau du Toronto Catholic District School Board, Toronto Metropolitan University et sur un site nouvellement approuvé à Markham, qui a commencé à proposer des cours pendant l'année scolaire 2025-2026.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 1.1.

Condition 2

Le programme repose sur un cadre conceptuel clairement défini.

Faits et Motifs

La documentation indique que les programmes de formation à l'enseignement examinés reposent sur un cadre conceptuel clairement défini.

Le cadre conceptuel de la Faculté d'éducation donne la priorité au développement de l'expertise dans cinq concepts clés : position éthique, pédagogie, curriculum, autonomie et ouverture sur le monde. Ces concepts sont guidés par les valeurs fondamentales que sont la justice sociale, l'engagement communautaire et l'excellence scolaire. Les cours de base, les cours de méthodologie de l'enseignement (didactique) et les attentes du stage définissent le cadre conceptuel.

Les programmes de formation professionnelle sont conçus pour préparer les étudiantes et étudiants à une vie professionnelle caractérisée par des relations éthiques avec les élèves, les parents, les tuteurs, les collègues et le public. Les travaux de cours et les stages, au cours desquels le comportement professionnel des étudiants est évalué, permettent à ces derniers de développer une expertise relative à une position éthique. Entre autres, ils doivent maintenir les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante fixées par l'Ordre, ainsi que démontrer leur compréhension des obligations légales qui incombent aux enseignantes et enseignants.

Le concept de pédagogie est examiné à travers l'intégration de la théorie, des connaissances et des compétences dans les cours et les stages. Tous les étudiants de la Faculté d'éducation, peu importe leur programme, suivent trois cours de base obligatoires qui priorisent l'enseignement de la théorie et de la recherche pédagogiques dans la pratique de l'enseignement : *Foundations of Education & Theory into Practice*, *Content Into Practice* et *Research Into Practice*. Les étudiantes et étudiants s'engagent dans des activités de mise en pratique de la théorie qui mettent en lumière la pédagogie critique guidée par des valeurs fondamentales, telles que la justice sociale et la réconciliation authentique. Au cours du stage, les étudiants montent un porte-folio de preuves documentées qui démontrent leur progression vers l'atteinte des résultats d'apprentissage du stage. Le porte-folio évolue tout au long du stage, démontrant l'évolution de la compréhension de l'enseignement et de l'apprentissage de l'étudiant. De plus, on l'utilise pour guider la rétroaction et l'établissement d'objectifs.

Tous les programmes sont conçus pour aider les étudiants à développer une approche réflexive et critique afin d'examiner et d'évaluer d'un œil critique les documents relatifs aux programmes d'études et aux politiques pertinentes. Dans le cours obligatoire *Content Into Practice*, qui porte sur l'élaboration de programmes, la connaissance du contenu et l'analyse des leçons, on précise davantage ce concept. En outre, le formulaire

d'observation de stage utilisé par les enseignants associés sert à évaluer les connaissances et la compréhension des étudiants du contenu des programmes d'études.

Pour le concept d'autonomie, les programmes sont conçus pour permettre aux étudiants de devenir des professionnels critiques, indépendants, engagés et curieux. Les cours du programme sont conçus pour favoriser le développement des compétences en matière de recherche en encourageant l'analyse indépendante et la pensée critique. Ces compétences visent à donner aux étudiants les outils dont ils ont besoin pour se concentrer sur leur pratique professionnelle. Les cours renforcent la capacité des étudiants à remettre les idées en question et à mener leurs propres projets de questionnement, lesquels comprennent des recherches fondées sur des preuves, une analyse de la littérature, une analyse des données et leurs propres conclusions. Pendant le stage, les étudiants sont évalués sur leur curiosité professionnelle, dont leur intérêt personnel pour les organisations professionnelles et la littérature pertinente.

L'ouverture sur le monde nécessite que les étudiants définissent une citoyenneté mondiale à l'aide de leur compréhension des réalités et problèmes mondiaux. Tous les étudiants apprennent les dimensions de la justice sociale et l'histoire de l'enseignement en Ontario, y compris les expériences des peuples des Premières Nations. Ils examinent les données démographiques de leurs classes et recherchent les perspectives manquantes dans le contenu des programmes et des ressources en fonction du genre, de la race, de la classe et des capacités. Cela leur permet de créer des leçons basées sur des questions de communauté et de culture. L'un des critères d'évaluation du stage porte sur la compréhension des étudiants de ce qui constitue la préparation des élèves à la citoyenneté dans une société démocratique.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 2.

Condition 3

Les motifs de la décision et les faits sur lesquels elle se fonde figurent ci-dessous : La conception du programme est compatible avec ce qui suit et en tient compte : les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre, les recherches les plus à jour dans le domaine de la formation à l'enseignement, l'intégration de la théorie et de la pratique dans la formation à l'enseignement.

Faits et Motifs

La documentation indique que la conception des programmes examinés est compatible avec les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre, les recherches les plus à jour sur la formation à l'enseignement, et l'intégration de la théorie et de la pratique dans la formation à l'enseignement, et en tient compte.

Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

La conception des programmes est compatible avec les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, et en tient compte.

L'Université York cherche à intégrer la diversité, l'équité, la décolonisation et l'inclusion (DEDI) dans le cadre de sa mission et de ses valeurs. La Stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) 2022-2027 (Equity, Diversity, and Inclusion [EDI] Strategy, en anglais seulement) (la «Stratégie EDI») présente un plan visant à favoriser un milieu inclusif, équitable et diversifié sur le campus. Il met l'accent sur des principes tels que l'EDI, la justice sociale, l'intersectionnalité et l'accessibilité. La stratégie comprend des initiatives dans cinq sphères : l'enseignement et l'apprentissage, la recherche et l'innovation, la représentation et le succès, le leadership et le renforcement des capacités, ainsi que le climat et l'environnement du campus. Le plan vise à intégrer les principes de l'EDI dans toutes les fonctions, prises de décision et planifications de l'établissement afin de favoriser chez les membres de la communauté un sentiment d'appartenance et de les soutenir dans leurs efforts scolaires et professionnels. Le Cadre de travail pour l'inclusion des personnes noires (Framework on Black Inclusion, en anglais seulement) et le Plan d'action pour l'inclusion des personnes noires (Action Plan on Black Inclusion, en anglais seulement) soutiennent l'engagement de l'Université York à aborder le racisme anti-noir.

La Stratégie EDI s'aligne sur les normes d'exercice et de déontologie de l'Ordre en ce qui concerne l'engagement à l'égard des principes éthiques, des connaissances professionnelles et de l'amélioration continue pour favoriser un milieu d'apprentissage favorable et inclusif. En outre, cet alignement démontre l'engagement de l'Université York à faire respecter les droits de la personne, à aborder la discrimination et à affronter les obstacles systémiques, afin que tous les étudiants en enseignement soient traités avec

dignité et respect, et que l'équité et l'inclusion soient au premier plan de ses pratiques pédagogiques.

On s'attend à ce que les étudiantes et étudiants intègrent les concepts de justice sociale, d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation dans leurs stages. Avant leurs stages, les étudiants doivent examiner les politiques relatives aux stages de l'Université York, y compris la Stratégie EDI et la Stratégie pour la diversité, l'équité, la décolonisation et l'inclusion (la «Stratégie DEDI»), ainsi que les normes professionnelles de l'Ordre. Ensuite, en tant que caractéristique de la conception du programme, le professionnalisme est l'un des domaines d'évaluation dans le rapport sommaire du stage.

Les étudiants aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, y compris ceux inscrits aux programmes Waaban et d'éducation technologique, suivent le cours *Studies of Communities and Their Schools*, qui comprend les modules *Legal and Ethical Studies in Education*. Ces modules favorisent la compréhension des dimensions éthiques de l'enseignement, et s'alignent sur les normes de déontologie que sont l'empathie, le respect, la confiance et l'intégrité. Depuis l'année scolaire 2025, ce cours comprend également un atelier obligatoire auprès du Centre for Human Rights, Equity and Inclusion (CHREI) de l'Université York.

Recherches les plus à jour dans le domaine de la formation à l'enseignement

La conception des programmes est compatible avec les recherches les plus à jour dans le domaine de la formation à l'enseignement et en tient compte.

La Faculté d'éducation de l'Université York fonde ses programmes de formation professionnelle sur la recherche universitaire qui alimente l'élaboration des programmes d'études, les connaissances pédagogiques et le développement d'une identité professionnelle. Les thèmes centraux sont la justice sociale, l'équité, l'apprentissage par l'expérience et la pratique réflexive. Parmi les ouvrages influents qui ont façonné les programmes, citons *Studying Teacher Education* (Cochran-Smith et Zeichner, 2005), *Preparing Teachers for a Changing World* (Darling-Hammond et Bransford, 2005), *Teachers as Mentors* (Field et Field, 1994) et *Developing a Pedagogy of Teacher Education* (Loughran, 2005). Des perspectives plus récentes, telles que *Educating Teachers to Enact the Science of Learning and Development* (Darling-Hammond et al., 2023), continuent d'influer sur la planification et le développement des programmes.

Les concepts d'équité, de diversité, d'inclusion et de pertinence culturelle sont également soutenus par la recherche, notamment celle de Lee (2017); de Rosebery, Warren et Lee (2014); et d'Anderson, Hare et McTavish (2016, 2021), tandis que la conception du stage s'appuie sur les ouvrages *Discourses* (Gee, 2008), *Situated Learning* (Lave et Wenger, 1991) et *Communities of Practice* (1998), en mettant l'accent sur les expériences de co-enseignement collaboratif.

Intégration de la théorie et de la pratique dans la formation à l'enseignement

La conception des programmes est compatible avec l'intégration de la théorie et de la pratique dans la formation à l'enseignement, et en tient compte.

Les programmes témoignent d'un engagement en faveur de l'intégration de la théorie et de la pratique au moyen d'une structure itérative dans laquelle les cours et les stages sont imbriqués tout au long des programmes, ce qui permet aux étudiants d'appliquer les concepts théoriques dans les salles de classe de façon continue. La conception du programme, qui prévoit la présence des étudiants dans les salles de classe au moins un jour par semaine, démontre l'importance accordée aux possibilités de mettre en pratique en temps réel ce qu'ils ont appris dans le cadre des cours.

En tant que délimitation de la conception du programme à partir du cadre conceptuel de la Faculté d'éducation, les programmes comprennent trois cours de base obligatoires qui illustrent l'intégration de la théorie et de la pratique : *Foundations of Education and Theory Into Practice*, *Content Into Practice* et *Research Into Practice*. Chaque cours est spécifiquement conçu pour aider les étudiants à appliquer la théorie de l'éducation à leur pratique pédagogique. Dans le cours *Foundations of Education and Theory Into Practice*, les étudiants commencent par se familiariser avec des perspectives multidisciplinaires à l'aide de lectures, de récits d'enseignement, d'études de cas et de pratiques fondées sur la recherche. Le cours *Content Into Practice* s'appuie sur ces éléments en appliquant la théorie au programme scolaire de l'Ontario, à la planification de leçons, à la gestion de classe et aux stratégies inclusives. Quant au cours *Research Into Practice*, il relie la recherche sur l'enseignement à la pratique professionnelle, encourage la curiosité tout au long de la vie et le questionnement critique dans la prise de décisions pédagogiques. Tous les étudiants créent un porte-folio d'apprentissage qui comprend des preuves documentées et des réflexions sur leurs stages, afin de démontrer comment leurs travaux de cours sont liés à la pratique en classe.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 3.

Condition 3.1

Le programme permet aux étudiants qui suivent un programme de formation professionnelle d'acquérir des connaissances et des compétences dans tous les domaines figurant à l'annexe 1.

Faits et Motifs

La documentation fournie et le résultat des entretiens indiquent que les programmes permettent aux étudiantes et aux étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances et des compétences dans tous les domaines figurant à l'annexe 1.

Connaissance du curriculum

Élément 1– Curriculum actuel de l'Ontario et documents de politique

Les programmes permettent aux étudiantes et aux étudiants en enseignement de connaître et de comprendre le curriculum actuel de l'Ontario et les documents de politique provinciaux qui se rapportent aux domaines d'études et au curriculum de l'étudiant, y compris la planification et la conception, l'éducation spécialisée, l'équité et la diversité, ainsi que l'évaluation de l'apprentissage.

Les informations liées à la mesure et à l'évaluation sont abordées à l'Élément 7, sous la section «Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement» ci-dessous; celles liées à l'éducation spécialisée sont abordées à l'Élément 10 de cette dernière section; et celles liées à l'équité et à la diversité sont abordées à l'Élément 4 de la section «Connaissance du contexte d'enseignement».

Grâce à une combinaison de cours de base obligatoires et de cours sur la méthodologie de l'enseignement, ainsi qu'à des stages pratiques, les étudiants acquièrent les connaissances essentielles en matière de programmes d'études en rapport avec leurs cycles et matières d'enseignement. Les cours de méthodologie de l'enseignement pour tous les cycles constituent une source essentielle de connaissances sur le curriculum grâce à l'examen minutieux des programmes-cadres provinciaux en vigueur et des politiques qui sous-tendent l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études. Les étudiants en enseignement aux cycles primaire-moyen examinent les programmes-cadres actuels qui portent sur les six domaines fondamentaux (études sociales, arts, littératie, mathématiques, sciences et technologie, et santé et éducation physique).

Le cours *Content Into Practice* est obligatoire pour les étudiants de tous les programmes. Ce cours se concentre sur l'examen du contenu des programmes-cadres défini par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il présente une variété d'approches, de théories et de pratiques pour mettre en œuvre un programme d'études qui soutient les élèves dans divers contextes développementaux et sociaux. Les principaux objectifs d'apprentissage comprennent le développement de la capacité d'adopter une approche critique des questions liées au

curriculum, d'examiner les perspectives et la dynamique de l'apprentissage, d'analyser le programme d'études de l'Ontario et les documents de politique, et de communiquer efficacement les intentions du programme d'études et de la pédagogie aux élèves. Au moyen de travaux pratiques, les étudiants démontrent leur compréhension de la planification et de l'évaluation en élaborant un plan d'unité d'apprentissage et en analysant des plans de leçons. Le travail sur le plan d'unité d'apprentissage comprend la présentation du contenu du plan et la participation à l'évaluation par les pairs. Les lectures obligatoires incluent des documents du ministère de l'Éducation tels que *Building Capacity Series n° 35: Culturally Responsive Pedagogy*, 2013 (en anglais seulement).

Pendant leur stage, les étudiants doivent démontrer qu'ils connaissent le programme d'études de l'Ontario. L'évaluation des stages comprend des critères relatifs à la connaissance du programme d'études et à l'aisance des étudiants avec les concepts du programme d'études. Les étudiants doivent démontrer qu'ils sont capables de faire participer les élèves pendant les leçons et qu'ils possèdent des connaissances approfondies dans leur domaine d'études.

Élément 2– Recherches les plus à jour

Les programmes de formation professionnelle offrent un certain nombre de possibilités pour préparer les étudiantes et étudiants à acquérir des connaissances et des compétences, ainsi qu'à développer des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation des recherches les plus à jour dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'information relative à cette sphère est abordée à l'Élément 1, sous «Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement».

Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement

Élément 1– Recherche et analyse des données en matière d'enseignement

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences, ainsi que de développer des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation de la recherche pédagogique et d'analyses de données. Tous les étudiants doivent suivre des cours spécifiques axés sur l'utilisation des recherches actuelles portant sur l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que sur l'analyse des données.

Le cours *Research Into Practice* se concentre sur la mise en pratique de la recherche éducative et de la recherche basée sur le questionnement, l'analyse des données et l'évaluation dans le développement de stratégies d'enseignement pour appuyer les divers besoins d'apprentissage des élèves. Une composante du cours comprend des recherches et analyses de données officielles, à partir desquelles les étudiants apprennent à interpréter les recherches existantes, et à identifier les tendances et les stratégies dans leurs propres salles de classe. Dans le cadre du cours, les étudiants doivent réaliser une analyse

documentaire sur un sujet de leur choix, à l'aide de sources de recherche fondées sur des données probantes. Cette analyse leur fournit des informations actuelles et pertinentes qui éclairent directement leur sujet de recherche. En réalisant leur analyse documentaire, les étudiants se renseignent sur les interventions, les stratégies et les outils qui peuvent être utilisés dans leur projet de questionnement final. Ils apprennent à formuler et à évaluer des questions de recherche, à localiser et à évaluer les recherches existantes, et à collecter des données qualitatives à l'aide de différentes méthodes. Dans le cadre de leur projet de recherche, ils soumettent un plan de questionnement décrivant les étapes nécessaires à la réalisation de leur projet.

Dans le cours *Foundations of Education & Theory into Practice*, les étudiants apprennent à combler le fossé qui existe entre la théorie de l'éducation et la pratique en classe. Ils lisent des recherches sur l'histoire des Noirs au Canada, le développement de l'enfant, la créativité en classe, l'identité et l'expression de genre, les écoles des Premières Nations et la pédagogie critique afin d'éclairer leurs décisions pédagogiques.

Élément 2– Technologie comme outil d'enseignement

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances et des compétences, ainsi que de développer des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation de la technologie comme outil d'enseignement par l'entremise de leurs travaux de cours. Dans le cours de base *Content Into Practice*, tous les étudiants apprennent à utiliser des approches technologiques pour développer des stratégies d'enseignement et appliquer la différenciation pédagogique afin de répondre aux besoins de divers apprenants. Les sujets abordés dans le cours portent sur l'intégration de l'utilisation pédagogique de la technologie dans l'enseignement. Les questions hebdomadaires qui encadrent les travaux du cours portent entre autres sur la manière dont la technologie peut soutenir à la fois le pédagogue et l'apprenant.

Tous les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire suivent un cours de technologie qui inclut l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), explore les liens avec l'équité, la diversité et l'éducation autochtone dans les STIM, et fournit une expérience pratique au moyen d'ateliers de codage et de Micro:bit (codage et robotique).

Dans un cours de littératie des médias, tous les étudiants aux cycles intermédiaire-supérieur, y compris ceux en éducation technologique, explorent les répercussions sur les pratiques d'enseignement de la littératie des médias et de l'intelligence artificielle générative. Une série de travaux de cours constituent leur porte-folio de cours. Par l'entremise de ces travaux, les étudiants apprennent à utiliser la technologie comme outil d'enseignement. Les travaux comprennent la création d'un site web, une réflexion sur les nouvelles littératies et l'enseignement, l'exploration de divers romans graphiques et applications de médias sociaux, et l'apprentissage de la création de vidéos et de sites Wikimédia. À la fin du cours, les étudiants participent à des présentations sur leur

expérience dans le cours ainsi que sur leur travail avec Wikimedia ou d'autres faits marquants documentant ce qu'ils ont appris.

Les évaluations des stages mettent en évidence la capacité des étudiants à intégrer la technologie à leurs leçons et à utiliser diverses ressources technologiques, comme Google Classroom, des vidéos et des jeux en ligne pour inciter la participation de leurs élèves.

Élément 3– Recherche, données et évaluations fondées sur le questionnement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences, ainsi que de développer des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation des recherches, des données et des évaluations fondées sur le questionnement, ainsi que la sélection et l'utilisation de stratégies pédagogiques actuelles pour aborder l'apprentissage des élèves. Tous les étudiants suivent un cours obligatoire qui met l'accent sur des pratiques d'enseignement inclusives. Ils élaborent un plan de leçon en trois parties qui intègre l'évaluation *pour* l'apprentissage, *en tant qu'*apprentissage et *de* l'apprentissage. On s'attend à ce que les étudiantes et étudiants incluent des stratégies pour recueillir des données sur les intérêts et les antécédents des élèves, pour suivre leurs progrès, et pour leur donner des occasions de prendre des décisions et de se fixer des objectifs.

Les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire suivent un cours de méthodologie de l'enseignement des arts au cours duquel ils acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour développer des expériences d'apprentissage significatives qui sont expérientielles, interdisciplinaires et centrées sur l'élève. De plus, les étudiants apprennent à élaborer des plans de leçons qui mettent en œuvre une variété de stratégies pédagogiques fondées sur les arts et qui répondent aux besoins d'apprenants divers, permettant aux élèves d'utiliser des modes de pensée et de communication créatifs.

Au cours du premier stage, les enseignants associés remplissent un rapport de conférence avec les étudiants. Ce rapport comprend des critères que les étudiants doivent appliquer pour observer et réfléchir à l'impact des stratégies et des ressources pédagogiques sur l'apprentissage des élèves. Une attention particulière est accordée à l'impact du discours de l'enseignant, du contenu des manuels scolaires, de la technologie, du matériel de manipulation, des critères de réussite et de la planification.

Élément 4– Théories et méthodes d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que différenciation pédagogique

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation des théories et des méthodes d'apprentissage et d'enseignement, et de la différenciation pédagogique, tant dans les cours obligatoires que dans les stages.

Les étudiants de tous les programmes et cycles participent à des cours de méthodologie qui offrent des occasions de planifier des leçons et des unités en accordant une attention

particulière à la différenciation pédagogique. Ces cours traitent de la gestion de classe et de la conception des programmes d'études qui intègrent des stratégies visant à répondre aux besoins variés des apprenants. La planification des leçons comprend des sections portant sur la différenciation pédagogique et l'examen de la façon dont l'évaluation façonne la différenciation. Les étudiants travaillent avec les enseignants associés dans le cadre d'une co-planification et d'un co-enseignement selon un modèle de transfert progressif des responsabilités. Ce processus inclut la différenciation pour soutenir les besoins d'apprentissage des étudiants et pour modéliser des approches permettant de répondre aux besoins divers des élèves dans des contextes de salle de classe.

De plus, dans le cadre du cours *Foundations of Education & Theory into Practice*, les étudiants participent à des activités qui leur permettent de mettre la théorie en pratique, comme la mise en commun d'une ressource qui soutient un engagement pédagogique en faveur de la vérité, de la réconciliation et de la décolonisation, ainsi que la préparation d'un plan de leçon en trois parties à l'aide de documents provenant des archives du site web consacré à l'histoire des Noirs au Canada. Ces activités sont conçues pour permettre aux étudiants de travailler avec le contenu des lectures et les ressources du cours, et pour encourager la réflexion sur les complexités liées à l'enseignement et à l'apprentissage.

Pendant le stage, l'évaluation comprend des critères relatifs à la façon dont les étudiants utilisent la différenciation pédagogique dans leur enseignement. Par exemple, si un concept mathématique est introduit à l'aide de matériel de manipulation, la méthode d'enseignement devrait permettre aux élèves d'effectuer une première exploration à l'aide de matériel de manipulation plutôt qu'à l'aide d'une feuille de travail abstraite.

Élément 5– Gestion de classe et capacités organisationnelles

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques relatives à l'apprentissage sur la gestion de classe et les capacités organisationnelles dans le cadre du cours obligatoire sur la mise en pratique de la théorie et des stages.

L'un des objectifs d'apprentissage du cours *Content Into Practice* porte sur la création et du maintien d'un milieu d'apprentissage positif, inclusif et engageant pour les élèves. Le cours aborde la manière de créer des milieux d'apprentissage pour les élèves et comprend des lectures sur la conception inclusive, la création d'une communauté dans la salle de classe, la pédagogie sensible à la culture et la théorie du choix de Glasser. Dans le cours *Research Into Practice*, les étudiants réfléchissent aux stratégies d'enseignement qu'ils aimeraient essayer dans leur classe, comme l'apprentissage coopératif et les approches qui sollicitent les compétences sociales des élèves et améliorent leur apprentissage tout en profitant à l'enseignement. Au cours de leur formation, tous les étudiants apprennent des stratégies de gestion de classe, comme la façon judicieuse de former des groupes durant une leçon, la gestion des comportements difficiles, l'établissement de liens et l'engagement des élèves. Les étudiants participent également à des activités en classe en tant qu'élèves et les analysent ensuite du point de vue du pédagogue, ce qui les aide à comprendre comment

utiliser des stratégies spécifiques de gestion de classe et à reconnaître les distractions potentielles en classe.

Pendant le stage, les étudiants sont évalués sur leur capacité à créer un milieu de classe positif, inclusif et organisé qui favorise un climat de respect mutuel.

Élément 6– Transitions vécues par les élèves

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances et des compétences, et de développer des perspectives et des pratiques qui ont trait au développement des enfants et des adolescents ainsi qu'aux transitions que vivent les élèves jusqu'à 21 ans et de la maternelle à la 12^e année. L'information relative au développement de l'enfant et de l'adolescent est abordée à la condition 11.

Un certain nombre de cours de base et de méthodologie obligatoires présentent du contenu et comportent des travaux sur les transitions des élèves. Tous les étudiants se familiarisent avec des sujets tels que les transitions des élèves, la localisation et l'organisation des ressources en fonction des besoins développementaux de tous les apprenants, et leur relation avec l'histoire et les intérêts des apprenants.

Dans les travaux de cours sur les méthodes d'enseignement aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, les étudiants créent et analysent des plans de leçons qui tiennent compte des transitions d'apprentissage et des adaptations pour les élèves. Les stratégies comprennent les éléments suivants : comprendre la planification des transitions entre les activités, intégrer des pauses et consacrer un certain temps pendant la leçon à l'évaluation des élèves pour déterminer leur compréhension et leurs progrès. Les étudiants apprennent également à connaître les transitions des élèves en dehors de la salle de classe, comme le passage de la maison à l'école et de l'école à la communauté.

Au cours du stage de la première année, l'accent est mis sur le fait que les étudiants doivent participer activement à la vie de la classe, notamment en facilitant les transitions. Dans le rapport de conférence de l'enseignant associé avec l'étudiant, on met l'emphasis sur les transitions et le respect des horaires prévus.

Élément 7– Observation et évaluation des élèves

Les programmes permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques relatives à l'utilisation de stratégies actuelles d'observation et d'évaluation dans les cours et les stages.

Dans le cours *Content Into Practice*, les étudiants se familiarisent avec les méthodes de mesure et d'évaluation, et développent leurs capacités à planifier, à offrir et à évaluer des occasions d'apprentissage adaptées aux élèves. Les étudiants ont la possibilité de procéder à des auto-évaluations et à des évaluations par les pairs afin de travailler en collaboration et d'enrichir leur compréhension des différentes méthodes d'évaluation. On leur demande

de lire des sections de la publication de 2010, *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, maternelle et jardin d'enfants à la 12^e année*, et d'examiner à qui s'adresse l'évaluation, comment s'assurer qu'elle est juste, valide et fiable, et comment planifier les différentes évaluations. Dans le cours obligatoire *Inclusion, Disabilities and Education*, les étudiants lisent d'autres documents de politique, dont *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année*, publié en 2013, et *Les écoles de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année : Politiques et programmes*, publié en 2024.

Dans le cours *Language and Literacy*, les étudiants aux cycles primaire-moyen étudient les stratégies d'enseignement et d'apprentissage à tous les stades de la lecture, en mettant l'accent sur une pédagogie adaptée à la culture et sur la littératie critique. Les étudiants créent un plan de leçon incluant des activités de lecture à haute voix, y compris des stratégies et des évaluations qui s'alignent sur le document de 2010, *Faire croître le succès*.

Les étudiants aux cycles primaire-moyen apprennent à concevoir des plans de leçon qui englobent des stratégies d'apprentissage et des méthodes d'évaluation fondées sur des cadres théoriques et des recherches qui orientent la mesure et l'évaluation.

Dans les cours de méthodologie de l'éducation technologique, les étudiants créent des plans d'unité qui s'alignent sur les attentes des programmes-cadres. Ces plans d'unité comprennent des activités et des stratégies d'évaluation, dont des outils d'évaluation tels que des rubriques ou des listes de contrôle.

Tout au long du stage, les enseignants associés évaluent la manière dont les étudiants utilisent une variété de stratégies et de dispositifs d'évaluation. Les étudiants sont censés utiliser des outils et des stratégies d'évaluation pour documenter l'apprentissage des élèves de différentes manières, notamment par des observations, des listes de contrôle, des tâches de rendement, des porte-folios et des grilles d'évaluation.

Élément 8– Appui aux apprenants de l'anglais

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants en enseignement, par l'entremise des cours et de l'expérience pratique, d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques pour enseigner aux élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement.

Dans les cours de base, tous les étudiants examinent les ressources essentielles du ministère de l'Éducation, telles que *Many Roots, Many Voices: Supporting English Language Learners in Every Classroom*, 2005, et *Steps to English Proficiency*, 2015.

Dans le cours *Mathematics in the P/J Divisions*, les étudiants aux cycles primaire-moyen élaborent un plan de leçon de mathématiques en trois parties qui comprend des stratégies d'apprentissage différencié et qui met l'accent sur le soutien aux apprenants de la langue

anglaise (ALA). Ces stratégies comprennent la modélisation d'exemples de phrases et l'utilisation d'aides technologiques telles que la reconnaissance vocale et les applications de traduction. Dans d'autres cours, les étudiants aux cycles primaire-moyen observent la mise en œuvre du programme d'études, en examinant les liens entre la langue, la culture et l'identité, les littératies multiples et les stratégies de soutien aux apprenants multilingues.

Dans le cours obligatoire de littératie médiatique, tous les étudiants aux cycles intermédiaire-supérieur apprennent les stratégies et les ressources pour les ALA, y compris l'utilisation de romans graphiques, en vue de soutenir la narration numérique et la création de leurs propres romans graphiques.

Au cours du premier stage, les étudiants sont encouragés à s'engager dans une variété d'expériences scolaires qui se concentrent sur le travail avec les apprenants de la langue anglaise dans leurs écoles.

Élément 9– Pédagogie et évaluation de l'apprentissage relativement à des matières spécifiques

L'information relative à cet élément est abordée à la condition 10.

Élément 10– Appui aux élèves ayant des besoins particuliers

Les programmes permettent aux étudiants en enseignement d'acquérir, par l'entremise de cours et de stages, des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques relatives aux politiques, aux évaluations et aux pratiques qui entrent en ligne de compte pour répondre aux besoins et reconnaître les points forts de tous les élèves, y compris ceux qui ont été identifiés comme ayant besoin d'appui dans le cadre de l'éducation spécialisée.

Tous les étudiants suivent le cours obligatoire *Inclusion, Disabilities and Education*, lequel se concentre sur l'inclusion des enfants bénéficiant d'une aide à l'éducation spécialisée dans les classes de la maternelle à la 12^e année. Fondé sur la théorie critique du handicap et les droits de la personne, le cours examine comment les identités croisées, comme le genre, la race, la classe, l'immigration et la langue affectent les expériences des élèves en matière d'éducation spécialisée et de cloisonnement. Les étudiants effectuent des recherches et présentent des ateliers sur les outils technologiques d'assistance qui soutiennent les apprenants atteints d'anomalies. Les étudiants examinent la législation relative à l'éducation spécialisée en Ontario, y compris les Comités d'identification, de placement et de révision (CIPR) et les Plans d'éducation individualisés (PEI).

Le cours de base obligatoire intitulé *Teaching for Diverse and Equitable Classrooms* comprend des documents de politique du Ministère, tels que *Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario : la discipline progressive à l'appui des élèves ayant des besoins en éducation spécialisée, de la maternelle à la 12^e année*, publié en 2010, et *L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année*, publié en 2013.

Dans le cadre de leurs stages, les étudiants sont évalués sur la mise en œuvre d'adaptations et de modifications pendant les activités en classe, ainsi que sur leur compréhension de celles-ci. Lors des stages, tous les étudiants sont encouragés à se familiariser avec les différentes technologies permettant d'aider les élèves bénéficiant d'adaptations et à examiner les PEI.

Connaissance du contexte d'enseignement

Les étudiants de tous les programmes acquièrent des connaissances relatives au contexte ontarien dans lequel les écoles fonctionnent, tant dans les cours que les stages.

Élément 1– Santé mentale et bien-être

Les programmes permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances et une compréhension des questions de santé mentale chez les enfants, les jeunes et les parents, qui sont adéquates pour le milieu scolaire élémentaire et secondaire de l'Ontario.

Tous les étudiants à l'enseignement suivent soit le cours *Child Development and Health*, soit le cours *Adolescent Development and Health*. Dans le cours *Child Development and Health*, les étudiants aux cycles primaire-moyen explorent des sujets au moyen de lectures et de travaux de cours, dont la santé mentale, l'inclusion et le développement de l'identité, ainsi que les obstacles au développement. Lors des travaux, les étudiants effectuent des activités en ligne sur le passage de la théorie à la pratique afin d'appliquer le contenu des lectures du cours pour examiner de manière critique les problèmes de pratique en matière de santé mentale. Le cours *Adolescent Development and Health* couvre des sujets tels que la santé mentale, les théories de l'esprit, le langage et la vie émotionnelle.

Dans le cadre d'autres cours de base, tous les étudiants effectuent des travaux sur la santé mentale, le bien-être, l'appartenance et les conflits. Les étudiants participent à des présentations d'orateurs invités, à des études de cas et à des activités de cours pour explorer la santé mentale, comprendre leur rôle et leurs limites personnelles en tant qu'enseignants, et analyser les ressources professionnelles de façon collaborative. Dans le cadre des cours et des stages, les étudiants examinent des documents du Ministère, tels que *Vers un juste équilibre : Guide à l'intention du personnel scolaire pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves* (2013), et se familiarisent avec des organismes et ressources externes qui soutiennent la santé mentale des élèves.

Élément 2– Normes d'exercice et normes de déontologie

L'information relative à cet élément est abordée à la condition 3i.

Élément 3– Transitions de l'apprentissage et cheminements postsecondaires

L'information relative à cet élément est abordée à l'Élément 6, sous «Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement».

Élément 4– Contexte ontarien

Le programme permet aux étudiantes et étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques relatives au contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires; aux perspectives, cultures, histoires et façons de savoir des Autochtones; aux écoles sécuritaires et tolérantes; à la création d'un milieu scolaire positif; ainsi qu'à l'éducation environnementale, l'écojustice et l'action pour le climat.

Les étudiants dans tous les programmes acquièrent des connaissances sur le contexte dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario.

Dans les cours *Foundations of Education and Theory Into Practice*, tous les étudiants examinent les fondements philosophiques, historiques et sociologiques de l'éducation, en mettant un accent spécifique sur le développement de l'enseignement public et des pensionnats au Canada. Les étudiants acquièrent des connaissances sur les façons de savoir et d'enseigner autochtones en étudiant le colonialisme, les pensionnats et les *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Les lectures du cours comprennent *Braiding Histories: Learning from Aboriginal Peoples Experiences and Perspectives* (Dion, 2009); *Braiding Sweetgrass: Indigenous Wisdom, Scientific Knowledge, and the Teachings of Plants* (Kimmerer, 2013); et *Indigenous Writes: A Guide to First Nations, Métis, & Inuit Issues in Canada* (Vowel, 2016). Pour démontrer leur apprentissage, les étudiants choisissent une ressource comme un film, une image ou une histoire qui reflète leur engagement pédagogique en faveur de la vérité, de la réconciliation et de la décolonisation, et rédigent une déclaration liant la ressource à un appel à l'action spécifique, en expliquant son impact décolonisateur.

Les étudiants des cohortes aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire suivent un cours d'études sociales qui priorise l'analyse critique des programmes-cadres *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Études sociales* et *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales*. L'un des objectifs du cours est de permettre aux étudiants de réfléchir de manière critique à la façon dont l'éducation anticoloniale devrait façonner l'enseignement de la matière. Les étudiants examinent des articles et des conférences sur l'antiracisme et l'anti-oppression.

Dans les critères du rapport de conférence sur le stage, les étudiants sont évalués sur leurs observations des documents et politiques du Ministère, y compris le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*, publié en 2007.

Les étudiants apprennent à créer des écoles sûres et accueillantes, et à établir un climat scolaire positif dans le cadre des cours de base et des stages pratiques. Tous les étudiants suivent les modules ELSE (Ethical and Legal Studies Education), qui portent notamment sur la sécurité dans les écoles, les enjeux professionnels, les jeunes et la loi, et la discipline. Dans d'autres cours, les étudiants apprennent diverses stratégies pour connaître leurs

élèves et tenir compte de leurs antécédents et de leurs expériences afin de créer un environnement de classe plus inclusif. En outre, l'un des résultats d'apprentissage du premier stage est que les étudiants apprennent à s'engager activement dans le travail de l'école et de la classe afin de comprendre le rôle de toutes les parties prenantes dans la création et le maintien d'un milieu d'apprentissage engageant, inclusif, sûr et équitable.

La première composante du cadre conceptuel est la position éthique, qui souligne l'engagement du programme à aider les étudiants à comprendre leurs responsabilités éthiques, légales et professionnelles en lien avec le milieu d'apprentissage, entre autres. Dans le cours obligatoire sur les salles de classe diverses et équitables, les étudiants apprennent à démontrer leur engagement à enseigner la durabilité.

Dans tous les cours de méthodologie de l'enseignement aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, y compris ceux en éducation technologique et en éducation autochtone, les étudiants se familiarisent avec l'éducation à l'environnement en examinant les programmes-cadres et en étudiant les sciences, la technologie, la société et l'environnement (STSE). Les étudiants créent des plans de leçons et d'unités basés sur leur compréhension du programme.

Élément 5– Droit et législation en matière d'éducation

L'information relative à cet élément est abordée à la condition 11.

Élément 6– Relations professionnelles

Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants en enseignement, par l'entremise des attentes relatives aux cours et aux stages, d'acquérir des connaissances et des compétences ainsi que de développer des perspectives et des pratiques sur la façon de créer et d'entretenir les divers types de relations professionnelles qui existent entre les membres de l'Ordre, les élèves, les parents, la communauté, le personnel de l'école et les membres d'autres professions.

Les étudiants ont la possibilité d'apprendre à établir des relations respectueuses et professionnelles avec les partenaires en éducation. Ces approches sont mises en évidence dans les attentes à l'égard des étudiants qui sont communiquées aux enseignants associés au début des stages. Le stage de la première année est axé sur le développement de la compréhension professionnelle ainsi que des relations au sein de l'école et de la communauté. Dans le rapport de conférence du premier stage, les enseignants associés évaluent les étudiants sur des critères tels que leur capacité à développer des relations professionnelles avec les élèves, les enseignants, les autres étudiants en enseignement, le personnel de l'école, les parents et d'autres personnes.

Dans les cours de base, tous les étudiants apprennent à établir et à maintenir des relations professionnelles avec leurs enseignants associés, leurs collègues et leurs élèves. Dans le cadre des cours, les étudiants réfléchissent aux questions relatives au professionnalisme, à

la manière de communiquer avec les autres et à la façon de développer une personnalité ouverte pour tisser des liens avec les élèves.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 3.1.

Condition 4

Le programme est actuel, fait référence au programme d'études de l'Ontario, tient compte des résultats des recherches les plus à jour dans le domaine de la formation des enseignants et offre de vastes connaissances dans ses différents cycles et composantes.

Faits et Motifs

La documentation indique que les programmes examinés sont actuels, font référence au curriculum de l'Ontario, tiennent compte des résultats des recherches les plus à jour dans le domaine de la formation des enseignants et offrent de vastes connaissances dans les différents cycles et composantes des programmes.

Les constatations se rapportant à cette condition se trouvent à la condition 3.1.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 4.

Condition 5

Le programme comprend des cours théoriques, des cours de méthodologie de l'enseignement et des cours de base et laisse suffisamment place à la mise en pratique de la théorie.

Faits et Motifs

La documentation indique que le contenu des programmes examinés comprend des cours théoriques, des cours de méthodologie de l'enseignement et des cours de base, et laisse suffisamment place à la mise en pratique de la théorie. Les programmes comprennent des cours de méthodologie, des cours de base, des stages et des cours sur la recherche. La théorie est intégrée dans les cours de méthodologie et de base.

Tous les étudiants des programmes concurrents et consécutifs sont tenus de suivre huit cours de base. *Representations of Childhood in Literature and Media* (cohorte de l'Université métropolitaine de Toronto seulement) ou *Child Development & Health* (cycles primaire-moyen) ou *Adolescent Development & Health* (cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire); *Studies in Communities and Their Schools*; *Inclusion, Disabilities and Education*; *Foundations of Education & Theory into Practice*; *Inquiries Into Learning*; *Teaching for Diverse and Equitable Classrooms in Ontario*; *Content Into Practice* et *Research Into Practice*.

Les cours de méthodologie de l'enseignement sont décrits selon les domaines d'études pertinents relativement à des matières spécifiques à la condition 10.

Mise en pratique de la théorie

Les programmes de la Faculté d'éducation permettent aux étudiantes et étudiants d'approfondir progressivement leurs connaissances. Les cours et les travaux permettent aux étudiants d'acquérir des théories, des compétences et des connaissances qu'ils peuvent mettre en pratique lors du premier stage de la première année. Ce processus continu les prépare à effectuer des stages au cours de leur deuxième année.

Le rapport de conférence du stage décrit ce que tous les étudiants sont censés démontrer au cours de leur premier stage. Les critères comprennent la capacité à mener une réflexion critique sur les liens entre la théorie et la pratique dans les écoles de l'Ontario et à étudier l'apprentissage sur une microéchelle pour répondre aux besoins de petits groupes ou d'élèves individuels. Les étudiants doivent observer et évaluer l'impact de diverses stratégies et ressources sur les apprenants, y compris la technologie, les transitions, les critères de réussite, l'horaire et le calendrier, la planification, et l'évaluation.

Les programmes comprennent trois cours de base qui aident explicitement les étudiants à établir des liens entre la théorie et la pratique : *Foundations of Education and Theory Into Practice*, *Content Into Practice* et *Research Into Practice*.

Dans le cours *Foundations of Education and Theory Into Practice*, les étudiants examinent le concept bancaire de l'éducation (Freire, 1970) et la typologie des systèmes et structures scolaires (Anyon, 2006). Les étudiants réfléchissent à leurs propres expériences scolaires afin d'établir des liens avec la théorie pour comprendre comment la classe sociale influence le programme et la pédagogie.

Dans les cours *Content Into Practice* et *Research Into Practice*, les étudiants approfondissent leur compréhension des complexités entourant les différentes théories, approches et pratiques concernant la mise en œuvre du programme d'études dans la salle de classe. Les étudiants suivent ces cours à la deuxième année des programmes. Le cours *Content Into Practice* examine le contenu du programme d'études et la planification des cours. Le travail continu du stage sert de base de connaissances à la compréhension pratique des étudiants. Quant au cours *Research Into Practice*, il développe cet apprentissage et place les étudiants dans un rôle d'enseignant-chercheur. Le cours fait le lien entre l'exposition des étudiants à la recherche en éducation et leur expérience dans la salle de classe.

Dans *Inquires Into Learning*, les étudiants développent un langage sophistiqué pour discuter de la dynamique, de la politique et des dilemmes associés aux recherches sur l'apprentissage.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 5.

Condition 6

L'organisation et la structure du programme conviennent au contenu des cours.

Faits et Motifs

La documentation indique que l'organisation et la structure des programmes examinés conviennent au contenu des cours.

La Faculté d'éducation propose des programmes consécutifs et concurrents à temps plein aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur combinant la théorie, la méthodologie et les stages pratiques. Toutes les cohortes suivent huit cours de base communs et effectuent trois stages, dispensés sous différentes formes : en personne, en mode virtuel, hybride et mixte. La majorité des cours sont donnés en personne. Les étudiantes et étudiants en éducation technologique font partie de la cohorte aux cycles intermédiaire-supérieur, et ont l'option de combiner l'éducation technologique et une matière d'éducation générale.

Tous les programmes consistent en 20 demi-cours (60 crédits, stages compris) répartis sur quatre sessions. À l'Université York, un demi-cours s'étend sur 12 semaines, comporte une pondération de trois crédits et comprend 36 heures d'enseignement. Un cours complet (six crédits) dure 24 semaines, tandis qu'un quart de cours (1,5 crédit) est dispensé sur six semaines.

Bien que la plupart des étudiants fréquentent le campus de Keele, selon un format de programme automne/hiver/automne/hiver, des cohortes de programmes et des domaines d'études spécialisés sont également proposés sur cinq sites/campus supplémentaires, comme indiqué ci-dessous :

La cohorte aux cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du French as a Second Language et la cohorte aux cycles moyen-intermédiaire avec une matière d'éducation générale suivent leurs cours sur le campus de Glendon. Ceux-ci comprennent deux cours de méthodologie obligatoires : *Teaching & Learning French in an Immersion Context* et *Teaching & Learning in a Core French Context*. Les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire suivent les cours de FSL à la place de deux des trois cours à option, tandis que les étudiants aux cycles intermédiaire-supérieur n'ont pas de cours à option puisqu'ils suivent un troisième cours de FSL, soit FREN 3000 *Teaching French in the Intermediate Classroom*. Les étudiants admis au programme de FSL ont obtenu un grade de premier cycle universitaire sur le campus de Glendon, où ils ont étudié en français et ont interagi au sein de communautés francophones. Cette expérience scolaire contribue à la maîtrise de la langue française des étudiants.

La spécialisation dans le programme de formation à l'enseignement à l'intention des personnes d'ascendance autochtone, donné sur le site Waaban, adopte une approche fondée sur les moyens de savoir et d'apprendre autochtones. La cohorte Waaban, composée

d'étudiants autochtones, profite d'un partenariat avec le Toronto District School Board et se trouve à l'Urban Indigenous Education Centre. Ce programme à l'intention des personnes d'ascendance autochtone est offert aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire selon un format été/automne/hiver/été. Le recrutement a été temporairement interrompu pour l'examen du programme et la consultation de la communauté. On prévoit que le programme reprendra en mai 2026.

Une cohorte en enseignement aux cycles primaire-moyen et à la petite enfance est offerte à l'Université métropolitaine de Toronto selon un format continu été/automne/hiver/été.

Le Catholic Education Centre (CEC) du Toronto Catholic District School Board accueille des cohortes aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire où les étudiants suivent un cours d'éducation religieuse et sur les écoles catholiques. Il s'agit d'un cours qui ne donne aucun crédit et qui n'équivaut à aucune qualification additionnelle.

En raison d'une récente augmentation du besoin d'enseignants certifiés, le ministère de l'Éducation a demandé à la Faculté d'éducation de l'Université York d'augmenter le nombre d'étudiants admis aux programmes de formation professionnelle pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Le campus de Markham est situé au 1, University Boulevard, à Markham (Ontario). Les programmes offerts à Markham seront identiques à ceux offerts au campus de Keele pour les deux prochaines années.

Une option consécutive à temps partiel est disponible sur le campus de Keele pour les étudiants confrontés à des difficultés qui nécessitent des adaptations dans le cadre du programme à temps plein. L'admission initiale à ce modèle n'est pas disponible.

Tous les étudiants à l'enseignement effectuent trois stages en milieu scolaire au cours des quatre sessions, sous forme de stages hebdomadaires et de stages en bloc :

La formule concurrente/consécutive place les stagiaires dans des écoles un jour par semaine pendant 18 semaines, plus 15 jours supplémentaires (soit un total minimum de 30 jours) au cours de la première année. Ensuite, en deuxième année, les stagiaires sont en classe deux jours par semaine pendant 11 semaines pour chacune des sessions, plus 10 et 20 jours supplémentaires respectivement (minimum de 30 et 35 jours de stage par session).

Le format consécutif continu pour les cohortes Waaban et TMU comprend des stages de deux jours par semaine pendant 11 semaines, plus 5 jours (minimum de 27 jours) à la session d'automne. Au cours de la deuxième année, les sessions d'hiver et d'été comptent 15 et 25 jours de stage, respectivement (minimum de 37 jours). Les deux formats comportent plus de 80 jours de stage.

Les étudiants qui poursuivent une concentration pour enseigner aux personnes juives effectuent 50 jours de stage supplémentaires dans des écoles juives, en plus du minimum requis de 80 jours. Ces stages sont coordonnés et supervisés par la Faculté d'éducation. Les étudiants de la concentration en éducation internationale peuvent participer à une

expérience internationale en milieu universitaire, dont on ne tient pas compte pour satisfaire à l'exigence d'un stage d'une durée minimale de 80 jours. Les concentrations en enseignement aux personnes juives et en éducation internationale sont offertes grâce à des cours facultatifs, des cours de méthodologie et un apprentissage par l'expérience.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 6.

Condition 7

Les étudiants sont évalués et informés de leurs progrès de façon continue tout au long du programme.

Faits et Motifs

La documentation indique que les étudiantes et étudiants en enseignement sont évalués et informés de leurs progrès de façon continue tout au long des programmes examinés.

Les étudiants font l'objet d'une évaluation formative et sommative dans le cadre des cours et des stages. Toutes les évaluations sont conformes aux politiques de notation de l'Université York, effectuées à l'aide d'un système de notation sur 9 points. Les étudiants doivent obtenir une note de C+ ou plus pour réussir n'importe quel cours, et un C+ équivaut à un 5. Les étudiants reçoivent des notes pour tous les cours, à l'exception du stage, qui est noté comme une réussite ou un échec.

Pour chaque cours dans les différents programmes, les étudiants reçoivent un plan de cours décrivant les objectifs d'apprentissage, le contenu, les travaux et les critères de notation soutenus par des grilles d'évaluation, par souci de transparence et de cohérence. Les évaluations, y compris les réflexions, les présentations, les interactions avec les pairs et les tâches pratiques, offrent aux étudiants de multiples occasions de recevoir de la rétroaction de la part des formateurs. Les étudiants peuvent s'attendre à recevoir rapidement de la rétroaction complète, de façon verbale ou écrite, lors de conférences avec les instructeurs et par l'entremise du système de gestion de l'apprentissage eClass.

Grâce aux diverses activités du programme d'éducation technologique, les étudiants sont continuellement informés de leurs progrès, ce qui renforce leur engagement et leur croissance professionnelle. Les étudiants subissent des évaluations officielles qui appuient la rétroaction et le réflexion continues. Les étudiants reçoivent de la rétroaction formative qui les guide dans leur perfectionnement et les encourage à aller plus loin. L'orientation continue et réfléchie garantit que les étudiants restent informés de leurs progrès en permanence et qu'ils reçoivent de l'aide pour renforcer les liens interdisciplinaires en éducation technologique.

Le processus d'évaluation du stage est basé sur une communication continue, une réflexion et une rétroaction formative. Les étudiants tiennent un journal quotidien pour documenter leurs progrès et leurs difficultés, ce qui alimente leurs discussions avec leurs enseignants associés. Ils constituent également un porte-folio de preuves démontrant leur progression vers les résultats d'apprentissage et l'atteinte des attentes du stage tout au long de celui-ci.

Les entretiens réguliers avec les enseignants associés constituent un élément clé des programmes, permettant aux étudiants de bénéficier d'une rétroaction opportune, de discuter de leurs progrès et de profiter d'occasions de se fixer des objectifs. Au cours du

premier stage, les enseignants associés documentent le développement des étudiants et remplissent un rapport de conférence du stage en consultation avec les étudiants afin de déterminer s'ils ont réussi ou échoué. L'évaluation initiale se concentre sur l'établissement de relations professionnelles et la réflexion à l'égard de l'impact des stratégies d'enseignement et des ressources.

À la fin des deuxième et troisième stages, on rédige le rapport sommaire du stage. Il consolide la rétroaction et les progrès réalisés dans cinq domaines : l'environnement pour un apprentissage motivant, le discours en classe, la motivation d'apprentissage personnel, la motivation d'apprentissage dans les unités et le professionnalisme. Si le rendement d'un stagiaire soulève des inquiétudes, l'enseignant associé doit en informer le conseiller de la faculté, qui offrira de la rétroaction et des stratégies d'amélioration. Les problèmes persistants peuvent impliquer le superviseur de stage, voire entraîner le retrait du stage, l'échec du stage et le retrait éventuel du programme.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 7.

Condition 8

Le programme comprend un stage qui satisfait aux exigences énoncées à la sous-disposition 2 v du paragraphe 1 (2) et au paragraphe 9 (2).

La sous-disposition 2 v du paragraphe 1 (2) énonce que le programme couvre un minimum de 80 jours d'expérience pratique, adaptée au format et à la structure du programme, dans des écoles ou d'autres lieux approuvés par l'Ordre aux fins d'observation et d'enseignement pratique.

Le paragraphe 9 (2) énonce que les exigences concernant le stage sont les suivantes :

- 1. Il comprend des périodes d'observation et d'enseignement pratique dans des situations d'enseignement, dans des écoles ou d'autres lieux où est enseigné le programme d'études de l'Ontario ou dans des lieux approuvés par l'Ordre.*
- 3. Il permet à chaque étudiant de prendre part à des situations se rapportant à chaque cycle et à au moins une des matières du programme qui le concernent.*
- 4. Un éducateur expérimenté encadre les étudiants et évalue leur stage.*
- 5. Un membre du corps professoral est affecté à chaque étudiant à titre de conseiller.*

Faits et Motifs

La documentation indique que tous les éléments requis d'un stage sont inclus dans les programmes examinés.

Jours d'expérience pratique adaptés au format et à la structure

Les étudiantes et étudiants en enseignement effectuent un minimum de 80 jours de stage, répartis en trois blocs. Le premier stage s'étend sur une année scolaire et commence par un ou deux jours par semaine, suivis d'un bloc de jours consécutifs allant de cinq à 15 jours, selon le format. Le deuxième stage se déroule sur une session et suit une structure similaire, avec des journées de stage hebdomadaires menant à un bloc de 10 à 15 jours consécutifs. Le stage final diffère selon les modèles. Dans le modèle automne-hiver-automne-hiver, les étudiants effectuent deux jours de stage par semaine pendant 11 semaines, suivis d'un bloc de 20 jours. En ce qui concerne les modèles des programmes Waaban et de l'Université métropolitaine de Toronto, les étudiants effectuent un bloc à temps plein de 25 jours consécutifs. La Faculté d'éducation documente, suit et gère les exigences de stage à l'aide du programme Practicum Management Information System.

Observation et pratique de l'enseignement dans les milieux où est enseigné le programme d'études de l'Ontario

Les stagiaires sont placés dans des écoles financées par les fonds publics de l'Ontario qui suivent le programme d'études de la province, à l'exception des étudiants du programme

Waaban. Le stage est structuré selon une progression des responsabilités qui commence avec une participation active au premier stage. Les stagiaires collaborent avec leur enseignant associé et assument progressivement des responsabilités en matière de planification, d'enseignement et d'instruction. Ils commencent à diriger des leçons quotidiennes, à soutenir des milieux d'apprentissage diversifiés et à réfléchir à l'intégration de la théorie et de la pratique.

Au cours des deuxième et troisième blocs de stage, les étudiants assument progressivement davantage de tâches d'enseignement sous la direction de leur enseignant associé. Ils planifient et donnent des leçons, évaluent l'apprentissage des élèves, favorisent un milieu d'apprentissage positif et dirigent des discussions. Pendant les blocs d'enseignement désignés, les stagiaires assument la responsabilité de l'enseignement pendant que leur enseignant associé les observe et leur fait part de ses commentaires. La préparation comprend l'augmentation du temps d'enseignement et l'élaboration d'un plan complet avec des objectifs d'unité, des critères de réussite et des séquences de leçons.

Cycles et matières d'enseignement

Les étudiants effectuent des stages dans au moins deux écoles financées par des fonds publics et dans deux cycles d'enseignement associés à leur programme. Pour les étudiants aux cycles primaire-moyen, les stages comprennent des classes du jardin d'enfants et de la 1^{re} à la 6^e année. Les étudiants aux cycles moyen-intermédiaire sont placés dans des classes de la 4^e à la 8^e année, tandis que ceux aux cycles intermédiaire-supérieur y compris ceux de l'éducation technologique, sont placés dans des classes de 9^e-10^e année et de 11^e-12^e année.

Aux cycles moyen-intermédiaire, les stagiaires sont placés dans leur matière d'éducation générale. Quant aux cycles intermédiaire-supérieur, les stagiaires sont placés dans au moins une de leurs matières d'éducation générale et, dans certains cas, dans les deux. Les étudiants effectuent des stages dans les deux cycles et dans au moins une matière d'éducation générale associée à leur programme.

Les stagiaires en éducation technologique sont placés dans leur champ d'études de portée générale en éducation technologique. Si les étudiants en éducation technologique ont une matière d'éducation générale aux cycles intermédiaire-supérieur, la Faculté d'éducation vise à les placer à la fois dans leur matière d'éducation générale et dans leur champ d'études de portée générale, avec la garantie d'être placés dans au moins l'une d'entre elles.

Un éducateur expérimenté

Les enseignants associés soutiennent, supervisent et évaluent les étudiants tout au long de leur stage. En tant qu'enseignants agréés de l'Ontario (EAO), ils offrent aux stagiaires la possibilité d'intégrer la théorie et la pratique par la planification des leçons, l'évaluation, l'enseignement et la participation active à la communauté scolaire. Les enseignants

associés sont censés participer au journal de bord quotidien des stagiaires afin de favoriser le dialogue professionnel et d'identifier les domaines de développement. Ils guident les étudiants dans l'élaboration d'un porte-folio qui permet de suivre les progrès accomplis dans l'obtention des résultats d'apprentissage, et qui favorise la rétroaction et la détermination d'objectifs. Les évaluations officielles sont réalisées à l'aide du rapport de conférence du stage, et les enseignants associés offrent de la rétroaction directe et constructive. À la fin du stage, l'étudiant et l'enseignant associé rédigent ensemble un rapport de synthèse qui reflète le retour d'information et l'évolution discutée tout au long du stage. L'enseignant associé finalise et soumet le rapport au conseiller de la faculté.

Conseiller de la faculté

Les conseillers de la faculté soutiennent les étudiants tout au long des deux années de leur stage, en supervisant leurs progrès, en les encadrant et en encourageant l'apprentissage par la réflexion. Leur rôle comprend des visites en personne dans les écoles et des réunions mensuelles conçues pour encourager les étudiants à partager des stratégies, à réfléchir à leur développement et à discuter de sujets professionnels clés. Les conseillers de la faculté collaborent avec les enseignants associés pour faire le suivi de l'assiduité des étudiants et évaluer leurs progrès par rapport aux exigences de fin de stage. Dans les cas où la réussite du stage est compromise, le conseiller de la faculté aide l'enseignant associé à donner de la rétroaction et à suggérer des stratégies d'amélioration au stagiaire. Il peut aussi faire part de ses préoccupations au superviseur de stage.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 8.

Condition 9

La réussite du programme est subordonnée à la réussite du stage.

Faits et Motifs

La documentation indique que la réussite des programmes examinés est subordonnée à la réussite du stage.

Afin d'être recommandés pour l'obtention d'un grade, les étudiantes et étudiants en enseignement doivent réussir toutes les composantes du programme, y compris les trois stages. La réussite de chaque stage est une condition préalable au passage au stage suivant.

Si un stagiaire éprouve des difficultés à satisfaire aux exigences du stage, son enseignant associé et son conseiller de la faculté lui fourniront des stratégies d'amélioration. S'il continue à ne pas répondre aux attentes, il aura une consultation supplémentaire avec le superviseur de stage. Un étudiant peut être retiré du stage, ce qui peut entraîner l'échec du stage. En outre, l'exclusion du stage peut entraîner l'exclusion du programme.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 9.

Condition 10

Les cours de méthodologie de l'enseignement conviennent aux cycles auxquels ils se rapportent.

Faits et Motifs

La documentation indique que les cours de méthodologie des programmes examinés conviennent aux cycles auxquels ils se rapportent.

Les étudiantes et étudiants aux cycles moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur suivent des cours de méthodologie particuliers à leurs cycles d'enseignement qui reflètent les six domaines de contenu de base du curriculum de l'Ontario : littérature; mathématiques; sciences et technologie; éducation physique et santé; études sociales; et arts. Les cours de méthodologie aux cycles primaire-moyen se concentrent sur l'enseignement et le programme d'études pour les élèves du jardin d'enfants à la 6^e année, tandis que les cours de méthodologie aux cycles moyen-intermédiaire se concentrent sur l'enseignement et le programme d'études pour les élèves de la 4^e à la 10^e année. Les deux cohortes suivent un cours d'arts intégrés, qui met l'accent sur les quatre volets des programmes-cadres d'arts.

En plus des cours de méthodologie communs, les étudiants aux cycles moyen-intermédiaire choisissent l'une des matières d'éducation générale suivantes : enseignement de la danse; enseignement des arts dramatiques; enseignement de l'anglais; enseignement des études des Premières Nations, des Métis et des Inuit; enseignement du French as a Second Language; enseignement de la géographie; enseignement de la santé et de l'éducation physique; enseignement de l'histoire; enseignement des mathématiques; enseignement de la musique (instrumentale); enseignement des sciences générales; enseignement des arts visuels.

Parmi les matières d'éducation générale offertes au cycle intermédiaire, notons : affaires et commerce – général; danse; art dramatique; anglais langue maternelle; études des Premières Nations, des Métis et des Inuit; French as a Second Language; géographie; santé et éducation physique; histoire; mathématiques; musique instrumentale; sciences générales; arts visuels.

Les matières d'éducation générale offertes au cycle supérieur comprennent : affaires et commerce – comptabilité; affaires et commerce – entrepreneuriat; affaires et commerce – technologie de l'information et communication; informatique; danse; art dramatique; économie; anglais langue maternelle; sciences de l'environnement; études familiales; études des Premières Nations, des Métis et des Inuit; French as a Second Language; géographie; santé et éducation physique; histoire; langues internationales (italien, espagnol); mathématiques; musique instrumentale; philosophie; sciences politiques; études religieuses dans les écoles catholiques; sciences – biologie; sciences – chimie; sciences – physique; sciences générales; sciences sociales – générales; arts visuels.

Les étudiants ne peuvent pas suivre toute combinaison des matières d'éducation générale suivantes : deux matières liées aux affaires et commerce; affaires et commerce, et économie; affaires et commerce, et informatique; économie et informatique. Les domaines suivants de l'éducation technologique sont offerts : technologie de la communication; technologie informatique; technologie de la construction; industries écologiques; coiffure et esthétique; soins de santé; tourisme et hôtellerie; technologie de la fabrication; design technologique; technologie des transports.

Les étudiants aux cycles intermédiaire-supérieur suivent deux cours de méthodologie dans chacune de leurs matières d'éducation générale et un cours de méthodologie supplémentaire en littérature et culture médiatiques.

Éducation technologique

Les étudiants de la cohorte d'éducation technologique sont intégrés au programme aux cycles intermédiaire-supérieur sur le campus de Keele. Ils suivent un cours d'éducation technologique en deux parties qui comprend les domaines technologiques suivants : technologie de la communication; technologie informatique; technologie de la construction; industries écologiques; coiffure et esthétique; soins de santé; tourisme et hôtellerie; technologie de la fabrication; design technologique; technologie des transports.

Tous les étudiants en éducation technologique suivent un cours sur les liens entre les programmes-cadres. Les étudiants qui n'ont pas de matière d'éducation générale aux cycles intermédiaire-supérieur suivent un cours supplémentaire sur l'enseignement de la pensée conceptuelle en classe au lieu d'un cours portant sur une matière d'éducation générale.

French as a Second Language à Glendon

Les étudiants de la cohorte French as a Second Language (FSL) de Glendon comprennent les étudiants aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur. En plus des cours de méthodologie requis pour chaque cycle, les étudiants suivent des cours de méthodologie obligatoires afin de compléter la concentration en FSL. Les étudiants aux cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du FSL suivent les cours *Teaching and Learning in French in an Immersion Context* et *Teaching & Learning – Core French*. En plus de ces deux cours, les étudiants aux cycles moyen-intermédiaire suivent le cours *Teaching French in the Intermediate Classroom*.

Programme de formation à l'enseignement pour les personnes d'ascendance autochtone – Waaban

Les cours de base et de méthodologie sont fondés sur les façons de savoir et d'apprendre autochtones. Les étudiants de la cohorte aux cycles primaire-moyen suivent les cours obligatoires suivants : *Ancestral Teachings, Contemporary Perspectives* (cycles primaire-moyen seulement), *Issues in Indigenous Education* et *Pedagogy of the Land*. Les étudiants

aux cycles primaire-moyen suivent *Issues in Indigenous Education, Pedagogy of the Land* et le cours portant sur leur matière d'enseignement d'éducation générale.

Les étudiants aux cycles moyen-intermédiaire peuvent remplacer l'un de ces cours supplémentaires par un cours de langue optionnel approuvée (p. ex., *Introduction to Cree*).

Annexe 1 – Pédagogie et évaluation dans les domaines d'études

Les programmes permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de pédagogie et d'évaluation dans des domaines particuliers du curriculum dans les cours de méthodologie. Tous les cours de méthodologie examinent les théories, les philosophies, les connaissances, les politiques et les pratiques spécifiques à l'enseignement et à l'apprentissage des niveaux et matières appropriés, tant dans le contenu que dans les travaux.

Les étudiants reçoivent une formation sur la différenciation dans divers domaines et sont encouragés à réfléchir aux objectifs d'apprentissage, aux critères d'évaluation, aux méthodes et stratégies d'enseignement, au questionnement, et à la mesure et à l'évaluation. Dans les travaux de cours, les étudiants aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur apprennent à élaborer des plans de leçons et d'unités en trois parties qui s'alignent sur les attentes des programmes-cadres, y compris des stratégies d'évaluation qui abordent les adaptations et les modifications pour divers apprenants. Les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire élaborent des plans d'unités interdisciplinaires, conçoivent un projet culminant qui intègre les études sociales, la littératie et une autre matière, abordant des défis de classe et démontrant un enseignement interdisciplinaire.

Dans les cours aux cycles intermédiaire-supérieur, les étudiants élaborent et présentent des plans de leçons ou d'unités basés sur les documents pertinents du programme d'études. Les travaux comprennent des démonstrations d'enseignement qui mettent en évidence des stratégies telles que la structure de leçons en trois parties, la conception de tâches riches et les évaluations authentiques.

Les cours d'éducation technologique spécifiques présentent aux étudiants des approches transversales à intégrer dans la salle de classe, en mettant l'accent sur la planification des leçons, des unités et des cours.

Les étudiants de la cohorte du French as a Second Language examinent des méthodes d'enseignement du français dans un contexte d'immersion. Ils travaillent avec des documents de politique, font des travaux de plans de leçons dans le cadre de la littératie en français et analysent des vidéos et des articles pour comprendre les origines et les défis des programmes d'immersion. Les étudiants développent des balados sur les questions clés et la recherche dans le domaine de l'enseignement des langues secondes afin d'influencer leur pratique future en classe.

Pour les étudiants du programme Waaban, tous les cours sont fondés sur les façons de savoir et d'apprendre autochtones. Ils sont axés sur les épistémologies autochtones, les pédagogies basées sur la terre et le lieu, les récits, les méthodologies de décolonisation et la compréhension de l'impact continu de la colonisation. Dans le cadre des travaux pratiques, les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire préparent des plans de leçons en plein air, inspirées de la terre, qui intègrent les épistémologies autochtones. Les étudiants sont évalués sur leur capacité à faire le lien entre les ressources de la terre et les attentes du programme d'études, sur leur lien avec les épistémologies autochtones et sur la preuve d'une conception inclusive. Les étudiants aux cycles primaire-moyen rédigent une série de réflexions pour explorer leurs liens personnels avec les enseignements ancestraux et leur compréhension de l'apprentissage inspiré de la terre. Chaque semaine, les étudiants aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire effectuent des lectures et visionnent des vidéos qui attirent l'attention sur la justice linguistique, le renouveau culturel et la réconciliation authentique.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 10.

Condition 11

Les cours théoriques et de base portent, entre autres, sur le développement et l'apprentissage humains ainsi que sur les textes législatifs et les politiques gouvernementales qui se rapportent à l'éducation.

Faits et Motifs

La documentation indique que les cours théoriques et les cours de base des programmes examinés portent sur le développement et l'apprentissage humains, ainsi que sur les textes législatifs et les politiques gouvernementales qui se rapportent à l'éducation.

Développement et apprentissage humains

Les concepts de développement et d'apprentissage humains sont abordés dans deux cours obligatoires spécifiques des programmes. Selon le domaine d'étude du programme, les étudiants suivent les cours *Child Development and Health* au cycle primaire ou *Adolescent Development and Health* aux cycles moyen, intermédiaire et supérieur.

Dans le cours *Child Development and Health*, les étudiants se familiarisent avec les théories sur l'apprentissage et le développement ainsi que sur les divers facteurs qui influencent le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les milieux pédagogiques. Les principaux thèmes abordés sont la théorie du développement, les approches du développement fondées sur les soins, la géographie des enfants et l'urbanisation, ainsi que l'importance du jeu et de la liberté. Le cours examine également les dynamiques relationnelles punitives, l'éducation inclusive, le handicap et l'identité, la racialisation et les constructions de la maturité, et les intersections du développement avec la maladie, la santé et le rejet social. En abordant ces sujets, les étudiants à l'enseignement primaire acquièrent une compréhension nuancée de la manière dont les influences personnelles et systémiques façonnent les expériences de développement.

Le cours *Adolescent Development and Health* permet à tous les étudiants aux cycles moyen-intermédiaire-supérieur d'analyser la façon dont l'adolescence est conceptualisée dans la recherche en éducation, les matières connexes et la culture populaire. Les principaux thèmes abordés sont la santé mentale en relation avec la vie familiale et scolaire; les théories de l'esprit, du langage et du développement émotionnel; ainsi que l'influence des pairs et de l'école; les conflits et les soins; et les intersections de la sexualité, du genre et de la race. Les étudiants examinent les expériences des adolescents dans divers contextes sociaux, en s'appuyant sur des études sociologiques, pédagogiques, psychanalytiques et littéraires sélectionnées pour favoriser une compréhension plus approfondie de l'adolescence en tant qu'étape du développement et qu'expérience socialement construite.

Textes législatifs et politiques gouvernementales

Tous les étudiants sont exposés à la législation et aux politiques gouvernementales dans le cadre d'un cours obligatoire intitulé *Studies in Communities and Their Schools*. Le cours met l'accent sur les complexités de l'éducation contemporaine et examine la relation entre les écoles et les communautés du point de vue de l'éthique, du droit, de la durabilité et des connaissances professionnelles. Les étudiantes et étudiants examinent l'éducation dans les écoles, les communautés et le contexte plus large de l'Ontario, y compris les différentes perspectives sur le professionnalisme, la législation, les conflits, les valeurs et la construction des connaissances dans des contextes officiels et informels de l'éducation. Le cours prépare les étudiants à entrer sur le marché du travail dans les écoles en tant que professionnels en les aidant à acquérir une compréhension des attentes en matière de conduite professionnelle, de recommandations professionnelles et de responsabilités, et à comparer des questions liées à la décolonisation, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion.

Pendant le cours, les étudiants suivent des modules d'apprentissage sur des études juridiques et éthiques en éducation, lesquelles présentent des sujets liés à la législation et aux politiques gouvernementales. Ces modules abordent des sujets tels que l'éthique et le droit; l'organisation et la gouvernance; les obligations de l'enseignant; la vie privée et la confidentialité; la santé et la sécurité; la négligence/responsabilité et la norme de soins pour les élèves; la santé et la sécurité pour les travailleurs dans les écoles; ainsi que l'embauche et l'emploi.

Les étudiants doivent faire preuve d'un comportement professionnel et d'une compréhension claire des responsabilités éthiques et légales associées à l'enseignement. Il s'agit notamment de connaître les obligations des enseignants telles que définies dans la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur la profession enseignante*, ainsi que les responsabilités à l'égard des élèves en vertu de la *Loi sur l'éducation* et des *Règles applicables dans les écoles : Code de conduite provincial*. Les étudiants doivent connaître les normes professionnelles de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, comprendre leurs principales responsabilités légales, comme l'obligation de signaler et l'obligation de surveiller, et démontrer leur connaissance de la législation relative à la jeunesse, notamment la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les politiques relatives à la sécurité dans les écoles.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 11.

Condition 12

La composition du corps professoral est telle qu'il existe un équilibre approprié entre les personnes qui possèdent les titres universitaires appropriés, les personnes qui possèdent l'expérience appropriée dans le domaine de l'enseignement, et les personnes qui possèdent les compétences appropriées dans les différents cycles et composantes du programme.

Faits et Motifs

La documentation indique que la composition du corps professoral est telle qu'il existe un équilibre approprié entre les personnes qui possèdent les titres universitaires appropriés, les personnes qui possèdent l'expérience appropriée dans le domaine de l'enseignement et les personnes qui possèdent les compétences appropriées dans les différents cycles et composantes des programmes.

Le corps professoral de la Faculté d'éducation de l'Université York compte 93 membres, dont 37 à temps plein (neuf professeurs titulaires, 16 professeurs associés et 12 professeurs adjoints) qui sont responsables de l'enseignement postsecondaire. Douze d'entre eux sont des conseillers de la faculté qui soutiennent le développement professionnel des étudiants pendant leur stage. Parmi les membres du corps professoral, 68 détiennent un doctorat, 18 sont titulaires d'un grade d'études supérieures (M. Éd. / M. Sc. / M.A.) et sept détiennent uniquement un grade de premier cycle universitaire (B.A. / B. Éd.). Ils possèdent aussi diverses qualifications additionnelles.

Certains enseignants agréés de l'Ontario (EAO) issus de conseils scolaires locaux donnent des cours dans l'un ou l'autre des programmes. En tout, 40 membres du corps professoral sont des enseignants agréés de l'Ontario (EAO) ayant de l'expérience dans le domaine de l'éducation du jardin d'enfants à la 12^e année, allant de sept à 42 ans d'expérience en enseignement.

Ils possèdent de l'expérience en enseignement aux cycles primaire, moyen, intermédiaire et supérieur. Parmi eux, 17 sont qualifiés aux cycles primaire-moyen, cinq sont qualifiés aux cycles moyen-intermédiaire, 15 sont qualifiés aux cycles intermédiaire-supérieur, deux sont qualifiés aux cycles primaire-moyen-intermédiaire, six sont qualifiés en éducation technologique et quatre sont qualifiés en French as a Second Language. Le corps professoral possède une expertise dans divers domaines de recherche tels que le développement et la santé des enfants et des adolescents; la littératie; l'éducation spécialisée et l'inclusion; les mathématiques; les sciences; le développement durable et l'éducation technologique; l'apprentissage du français; le French as a Second Language; les arts et les pédagogies artistiques; la littératie en matière de médias numériques; l'équité, la diversité et la justice sociale; l'éducation juive; l'éducation autochtone et l'éducation inspirée de la terre; les technologies de l'information et de la communication.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 12.

Condition 13

L'établissement autorisé s'est doté de mécanismes de contrôle interne adéquats visant à protéger l'intégrité des dossiers des étudiants liés au programme.

Faits et Motifs

La documentation indique que la Faculté d'éducation de l'Université York s'est dotée de mécanismes de contrôle interne adéquats visant à protéger l'intégrité des dossiers des étudiants liés à tous les programmes examinés.

La Faculté d'éducation de l'Université York confirme qu'aucun changement n'a été apporté depuis la décision du comité d'agrément datée du 1^{er} juin 2016.

Le Bureau des programmes des étudiants conserve les dossiers des étudiants de tous les programmes conformément aux politiques du Bureau du registraire de l'Université et aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les dossiers électroniques sont protégés par mot de passe et sauvegardés dans le système plus vaste de l'Université. Les étudiantes et étudiants sont sensibilisés aux politiques et procédures relatives au stockage et à la sécurité des documents.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 13.

Condition 14

L'établissement autorisé s'est engagé à améliorer sans cesse le programme et à en assurer la qualité et, s'il s'agit d'un programme existant, il a mis en place des mesures qui témoignent de cet engagement.

Faits et Motifs

La documentation indique que la Faculté d'éducation de l'Université York s'est engagée à améliorer sans cesse les programmes examinés et à en assurer la qualité, et a mis en place des mesures qui témoignent de cet engagement.

Le plan stratégique quinquennal de la Faculté d'éducation associe les programmes de formation professionnelle à une pédagogie fondée sur la recherche, conformément à l'engagement de l'Université York à l'égard des objectifs de développement durable des Nations unies. Fondé sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation, le plan se concentre sur l'avancement de la recherche, l'amélioration de l'expérience des étudiants, la promotion de la justice sociale, l'innovation des programmes d'études et le soutien à la gouvernance démocratique.

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la qualité des programmes, les membres du corps professoral participent à des séminaires de formation professionnelle continue avec des chercheurs de premier plan sur une variété de sujets. L'engagement des membres du corps professoral en faveur de l'amélioration continue se manifeste également dans leur approche de la révision des cours et dans la clarification des manuels mis à la disposition des étudiants, des conseillers de la faculté et des enseignants associés. Les manuels décrivent les rôles, les responsabilités et les protocoles de communication.

À la fin de chaque session, les étudiantes et étudiants donnent de la rétroaction sur les cours offerts dans le cadre des programmes par l'intermédiaire d'un portail en ligne. L'évaluation des cours est administrée de manière centralisée afin d'en garantir la confidentialité et l'intégrité. Les résultats qualitatifs et quantitatifs sont accessibles aux membres du corps professoral après la remise et la publication des notes finales. Les évaluations appuient des pratiques pédagogiques réfléchies et sont couramment utilisées lorsque les membres du corps professoral envisagent la titularisation, une promotion et le dépôt de candidatures à des universités externes.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 14.

Condition 15

Un comité consultatif de la formation des enseignants ou une entité semblable joue un rôle consultatif ou de liaison à l'égard du programme.

Faits et Motifs

La documentation indique que les programmes examinés se sont dotés d'un Comité consultatif de la formation des enseignants qui joue un rôle consultatif et de liaison à l'égard des programmes.

La Faculté d'éducation organise une réunion annuelle en mars avec son Comité consultatif de la formation des enseignants (le «CCFE»). Le CCFE favorise la collaboration parmi les membres du corps professoral des programmes en les informant ainsi que les parties intéressées, sur les programmes, en abordant les questions qui se posent tout au long de l'année et en fournissant des informations sur les changements ou les développements liés au domaine de l'éducation. Le CCFE est composé du doyen et du doyen associé, de la direction de l'apprentissage professionnel, du coordonnateur des stages, d'agents d'éducation du ministère de l'Éducation, de représentants du ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité, ainsi que des représentants de fédérations, de conseils scolaires partenaires et de la Faculty of Education Student Association (FESA).

Le format des réunions du CCFE comprend l'échange d'idées ainsi que la possibilité de poser aux membres du corps professoral des questions relatives aux programmes. Parmi les sujets de discussion abordés, notons le programme autochtone, l'intelligence artificielle, l'engagement communautaire, le recrutement d'enseignants associés, le Test de compétence en mathématiques de l'Ontario, les modifications au curriculum et les mises à jour de l'apprentissage professionnel, y compris le French as a Second Language, l'éducation technologique et les cours menant à une qualification additionnelle en lecture offerts à l'Université York.

Conclusion

Selon l'information fournie, le comité d'agrément conclut que les programmes examinés satisfont entièrement à la condition 15.

Décision du comité d'agrément

Pour les raisons susmentionnées, le comité d'agrément conclut que les programmes de formation professionnelle suivants, offerts par la Faculté d'éducation de l'Université York, satisfont entièrement aux conditions du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement :

- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, y compris aux cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du French as a Second Language, menant à un grade;
- Programme consécutif de formation professionnelle pour les personnes d'ascendance autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen, menant à un grade;
- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année), menant à un grade;
- Programmes consécutif et concurrent de formation professionnelle, avec domaines d'études pour enseigner l'éducation technologique (9^e-10^e année et 11^e-12^e année) et une matière d'éducation générale aux cycles intermédiaire-supérieur, menant à un grade.

Le comité d'agrément accorde l'agrément général à ces programmes pour une période de sept ans (jusqu'au 4 décembre 2032) ou pour une période modifiée en vertu de l'article 15 du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement.

Comité d'agrément

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Le 4 décembre 2025